



SAINT-OUEN-DU-TILLEUL

Année 2019 2020

Rentrée le lundi 2 septembre 2019

Garderie gérée par la communauté de communes

Dès le matin de la rentrée

Horaires : matin 7h-9h, soir 16h30-19h

Lieux : **Garderie élémentaire située au rez-de-chaussée de l'école Elémentaire**
Garderie maternelle, située au rez-de-chaussée de l'ancienne mairie

Le goûter est fourni par la Communauté des Communes.

Ecole maternelle : 3 classes

Ecole élémentaire : 4 classes

Horaires Groupe scolaire Jules Renard, école maternelle et école élémentaire :
à consulter sur :

Le site de l'école : <http://www.ecolestouen.fr/>

Le site de la mairie : saint-ouen-du-tilleul.fr

Cantine : Charte établie en 2014, toujours d'actualité, à consulter sur le site de la mairie.

Le prix est fixé à 3.50€ par repas pour les enfants de la Commune et à 4.20€ pour les hors commune.

Possibilité de régler les repas : par chèque, par prélèvement automatique ou par TIPI (titre de paiement par internet).

La serviette de table est obligatoire, à fournir tous les lundis.

La fiche d'inscription est obligatoire pour **tous** les enfants scolarisés

Elle doit comporter les numéros d'appel de la famille en cas d'urgence.

Pour prévenir de **tout changement**, téléphoner à la cantine, à Madame DHUEZ au **02 35 87 10 10** de 7h30 à 9h et de 15h à 16h25, lundi, mardi, jeudi et vendredi :

-Pour les situations occasionnelles

-Pour ajouter un repas

-Pour annuler un repas

- ou autres...

Dernier délai la veille avant 9h

Au-delà, aucune modification ne sera possible pour le jour suivant et le repas sera facturé

En cas de maladie de l'enfant, avertir la cantine dès le premier jour.

Les enfants qui viennent à vélo doivent, pour des raisons de sécurité, descendre de leur vélo à l'entrée du parking de la cantine.

Stationnement RAPPEL

Il est absolument interdit de stationner devant la clôture de l'école maternelle. Les cars prennent et déposent régulièrement les enfants pour leurs sorties scolaires. De plus le respect le plus élémentaire justifie de laisser libre l'emplacement pour les personnes handicapées.

Jean AUBOURG

Maire

Françoise PAIN

Adjointe au Maire

Chargée des Affaires Scolaires

Mairie de Saint-Ouen-du-Tilleul

Rue de la Mairie BP 49 27670 Saint-Ouen-du-Tilleul

mairie.st-ouen-du-tilleul@wanadoo.fr tel : 02 35 87 70 25